



Pouvoir organisateur

Forest, le 11 février 2025

**L'Asbl Institut Sainte-Ursule est à la recherche
d'administrateurs motivés et engagés
pour intégrer son Organe d'Administration.**

Madame, Monsieur,

Ce rôle bénévole offre une occasion unique de contribuer activement au développement de nos écoles et à leur bon fonctionnement, au sein d'un environnement stimulant et solidaire.

L'Asbl Institut Sainte-Ursule organise trois établissements scolaires : une école fondamentale accueillant 250 élèves, une école primaire de 250 élèves et une école secondaire comptant 620 élèves.

Le cadre de notre mission¹

L'Asbl Institut Sainte-Ursule fait partie du réseau de l'enseignement libre catholique. L'enseignement catholique se définit tant par son projet décrit dans le document « Mission de l'école chrétienne ² » que par son mode d'organisation. Les écoles sont en effet organisées par des associations de droit privé constituées de femmes et d'hommes issus de la société civile. Ces associations, appelées Pouvoirs Organisateur (PO³), ont pour mission d'assurer l'organisation et la gestion des établissements scolaires. Chaque PO, composé d'une Assemblée Générale et d'un Organe d'Administration, adhère aux valeurs de l'enseignement catholique et en soutient le projet pédagogique.

Votre rôle en tant qu'administrateur

L'Organe d'Administration assume la responsabilité de l'organisation des écoles et garantit la mise en œuvre de la mission de l'Asbl PO. Il veille au respect des valeurs inscrites dans le projet d'enseignement catholique, telles qu'elles sont déclinées dans les projets éducatifs et pédagogiques des trois écoles de l'Asbl.

Actuellement, l'objectif est de rendre l'Asbl PO plus professionnelle afin de soulager les directions, leur permettant ainsi de se concentrer davantage sur leur rôle pédagogique.

Concrètement, l'Organe d'Administration joue un rôle stratégique et opérationnel, particulièrement dans les domaines suivants :

- Accompagnement des directions pour leur permettre de se focaliser sur leur mission pédagogique.
- Gestion financière et élaboration des budgets.
- Gestion administrative du personnel financé par les fonds propres.
- Suivi des infrastructures scolaires : demandes d'offres, coordination et suivi des travaux.
- Représentation de l'Asbl au sein de diverses instances (Entité, CODIEC, SEGEC).

¹ Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) Gouvernance des Pouvoirs Organisateur : guide de référence de l'enseignement catholique, 2024.

² SeGEC, Mission de l'école chrétienne Projet éducatif de l'enseignement catholique, 2021.

³ Le terme « PO » désigne l'ASBL Pouvoir Organisateur constituée d'une assemblée générale (AG) et d'un Organe d'Administration (OA).

Les compétences recherchées

Pour relever ces défis, nous recherchons des administrateurs disposant de compétences dans un ou plusieurs domaines suivants :

- Juridique.
- Financier.
- Communication.
- Pastorale et pédagogique.
- Gestion des infrastructures scolaires, logistiques, informatiques, sportives.
- Gestion d'Asbl (contact avec le réseau associatif local de la commune de Forest)
- Crise et gestion des ressources humaines.

Toutefois, au-delà des compétences techniques, l'essentiel est de partager nos valeurs et notre engagement au service de l'éducation.

Pourquoi nous rejoindre ?

En rejoignant l'Asbl Institut Sainte-Ursule, vous aurez l'opportunité de :

- Contribuer activement à la vie de nos écoles et au bien-être de la communauté scolaire.
- Développer vos compétences et enrichir votre expérience personnelle et professionnelle.
- Rencontrer des personnes partageant les mêmes valeurs et créer des liens durables.

Qui peut postuler ?

Nous faisons appel à toutes les personnes ayant les compétences nécessaires, notamment aux anciens élèves, aux parents d'anciens élèves et à toute personne désireuse de contribuer au projet de l'enseignement catholique. L'objectif est de maintenir l'esprit familial de l'école, tout en encourageant le respect, l'ouverture aux autres et l'innovation.

Les parents des élèves actuellement scolarisés sont déjà représentés par l'Association des Parents d'Élèves.

Si vous avez entendu parler des écoles de Sainte-Ursule par vos proches et amis, et que vous avez pu apprécier ses qualités humaines et professionnelles, n'hésitez pas à nous rejoindre, à nous contacter et à partager cette initiative autour de vous.

Comment postuler ?

Si vous souhaitez vous engager, nous vous invitons à nous contacter :

- Par email : president.po@stus.be
- Par téléphone : 0478/51.00.58 ou 0478/40.66.59

Nous serons ravis de répondre à vos questions et d'échanger avec vous sur votre potentiel rôle au sein de l'Asbl Institut Sainte-Ursule.

Les sites internet de nos établissements scolaires :

- Ecoles fondamentale et primaire : <https://www.estus.be>
- Ecole secondaire : <https://www.stus.be>

Au-delà de tout ce qui a été évoqué précédemment, l'essentiel est de développer l'école de demain et de relever les nombreux défis inédits qui se profilent devant nous.

Didier Oger
Vice-Président

Georges Trémouroux
Président